

**Journées Jeunes 2025/2026**  
**secteur Artois**

Le secteur ARTOIS organise des tournois homologués UFOLEP (coefficient 0,5) appelés « Journées jeunes » au profit des jeunes licenciés UFOLEP Tennis de Table selon un calendrier défini en début de saison.

Pour cette saison les dates retenues sont :

- T1 - Samedi 20 septembre 2025 à Achicourt
- T2 - Samedi 11 octobre 2025 à Bapaume
- Journée départementale – 1<sup>er</sup> novembre 2025 à Lens
- T3 - Samedi 29 novembre 2025 à Vitry
- T4 - Samedi 10 janvier 2026 à CTTQLM (à confirmer)**
- T5 - Samedi 7 février 2026 à Marquion
- T6 - Samedi 21 mars 2026 à Croisilles
- T7 – Samedi 18 avril 2026 à Agny
- T8 (Finales) – Samedi 30 mai 2026 à Duisans

## ARTICLE 1 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont gratuites et doivent parvenir aux responsables de l'organisation au plus tard 3 jours avant le début de chaque épreuve. Les inscriptions se font par formulaire numérique à envoyer de préférence par mail.

Les inscriptions doivent comporter : le nom, le prénom, l'année de naissance, le classement en points de chaque joueur, la division dans laquelle il/elle est inscrit, ainsi que le contact du ou des accompagnant(s) et du responsable légal du joueur.

## ARTICLE 2 – CONDITION DE PARTICIPATION

Les tournois sont réservés aux débutant(e)s, en particulier pour la D5. La limite d'âge est, en D4 : cadet 1<sup>ère</sup> année, soit né(e) en 2010 ; et en D5 : minime 1<sup>ère</sup> année, soit né(e) en 2012.

Le classement maximum accepté est de 550 points. Si les joueurs et joueuses semblent avoir un niveau plus élevé que celui initialement annoncé, les responsables de secteur se réservent le droit de modifier le nombre de points et/ou de lui refuser l'inscription en D4.

Pendant et à l'issue des assemblées générales de juin et de septembre, une liste des joueurs ne pouvant plus évoluer en D4 et en D5 sera communiquée. Même si le nombre de points et l'âge limites susmentionnés ne sont pas atteints par ces joueurs, ils ne seront plus acceptés par les juges arbitres.

Après le 4<sup>e</sup> tournoi, aucun nouveau joueur ne sera accepté ni en D4 ni en D5.

Les joueurs et joueuses de D4 le souhaitant peuvent jouer en D3 si le club y a engagé une équipe, toutefois :

- le brûlage intervient après 2 rencontres en D3. À la 3<sup>e</sup> rencontre, il/elle ne pourra plus évoluer en D4 ou D5 ;
- seront refusés les joueurs et joueuses jouant en D2 et D1 ;
- un joueur de D4/D5 ne peut pas jouer en D3 avant le 1<sup>er</sup> tournoi de D4/D5 ;

Si le joueur est dit « brûlé », il sera automatiquement retiré du classement et fera également perdre les points acquis par le club au cours de l'année.

Durant chaque tournoi, un tirage au sort effectué par un joueur ou une joueuse déterminera les montées et descentes des 2 divisions. Entre 2 et 5 participants passeront en D4 ou descendront en D5.

La licence définitive ou provisoire est obligatoire dès le 1er tournoi.

### **ARTICLE 3 – DÉROULEMENT DES TOURNOIS**

Les journées jeunes se déroulent sous forme d'un tournoi à classement intégral :

- Les journées commencent par des poules. Les joueurs sont ensuite intégrés dans un tableau de classement.
- Il n'y a pas d'élimination directe.
- Un classement individuel sera annoncé à l'issue de chaque journée et sera comptabilisé dans le classement final au fil de la saison.
- Tant qu'il n'a pas l'autorisation d'un des responsables du tournoi, un joueur ne peut pas quitter la compétition. En cas d'abandon, le joueur est considéré forfait pour les matchs qui lui restent à jouer au cours de la journée.

### **ARTICLE 4 – CLASSEMENT DES JOUEURS ET DES CLUBS**

Un classement général sera établi à partir d'un certain nombre de points acquis. Pour la D4, 100 pts seront attribués au 1er, 99 pts au 2e, 98 pts au 3e, etc. Pour la D5, 50 pts seront attribués au 1er, 49 pts au 2e, 48 pts au 3e, etc.

À ce classement, à l'issue de la journée, des points bonus pourront être ajoutés afin de récompenser le fair-play et l'assiduité des joueurs.<sup>1</sup>

Lors de chaque tournoi, seuls les points acquis par les 3 meilleurs joueurs (de D4 et de D5) seront retenus pour le classement des clubs.

### **ARTICLE 5 – COMPORTEMENT ET TENUE EXIGÉE**

Un joueur ayant un mauvais comportement (à la table ou non) sera exclu du prochain tournoi et perdra les points acquis lors de la journée. Les points ne seront pas non plus pris en compte dans le classement des clubs.

Lors du déroulement des rencontres, les jeunes compétiteurs ne jouant pas doivent être calmes et respectueux.

La tenue exigée est : short ou jupette, t-shirt, baskets. Les casquettes sont interdites. Les pantacourts ou pantalons ne sont autorisés qu'avec **l'accord exceptionnel** des juges arbitres.

L'inscription se fait par mail le **JEUDI** précédant le tournoi. Le calendrier des rencontres vous est également parvenu avec les dates limites d'envoi de vos engagements.

**Attention : aucun retard d'inscription ne sera toléré.**

Une amende de 5 € sera adressée au club concerné en cas d'absence d'un jeune non excusé dans les délais (**le vendredi soir au plus tard**).

Le début de la compétition se fait à partir de 14h00 et le pointage se fait à l'arrivée, et ce, jusque 13h45 maximum (on pointe avant d'aller se changer).

---

<sup>1</sup> Lors de chaque tournoi, nous noterons les joueurs présents lors de la remise des résultats. Les joueurs restant à l'annonce du classement seront récompensés.

**Bonne saison à toutes et à tous.**

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter :

Valérie Garret

Responsable Division 4

Email : [valerie-garret@orange.fr](mailto:valerie-garret@orange.fr)

Tel : 06.13.39.35.00

Chloë Tanguy

Responsable Division 5

Email : [chloe.tanguy@hotmail.fr](mailto:chloe.tanguy@hotmail.fr)

Tel : 06.38.64.80.60